Plan d'action numérique individuel[1]

Entre le conseiller et le demandeur d'emploi

Le .../.../..., entre le conseiller en emploi et le demandeur d'emploi ….....,
inscrit au registre numérique de l'emploi sous le numéro d'enregistrement
……....., ce plan d'action a été convenu, confirmant ce qui suit.

Au cours du processus d'utilisation des moyens et des outils d'évaluation disponibles, des informations ont été enregistrées dans le logiciel numérique, telles que votre profil éducatif, vos connaissances, vos capacités, vos qualifications formelles et substantielles, les compétences que vous possédez déjà et celles qu'il est nécessaire d'obtenir.

Sont également saisis votre profil professionnel actuel, votre expérience professionnelle, ainsi que votre lieu de résidence et d'activité afin de faciliter votre accès au marché de l'emploi et d'atteindre vos objectifs professionnels.

En outre, d'autres éléments requis ont été enregistrés pour faciliter votre accès à l'emploi.

Au cours de ce processus, les priorités professionnelles et personnelles ont été clarifiées en fonction de vos besoins et ont permis de hiérarchiser les étapes à suivre pour réaliser votre intégration sur le marché de l'emploi. En conclusion, le plan d'action numérique a été élaboré sur la base duquel des actions spécifiques vous ont été proposées, qui sont accompagnées d'un calendrier spécifique.

Compte tenu de ce qui précède, nous présentons brièvement les données telles qu'elles ont été enregistrées et consignées dans le plan d'action numérique :

Parcours de formation

Le demandeur d'emploi possède les qualifications standard suivantes :

Titre :

Niveau d'études :

Formation complémentaire en :

Titre :

Domaine :

A suivi un ou des programmes de formation professionnelle, en particulier :

De : à :

Possède les connaissances, les compétences et les aptitudes suivantes :

Connaissance des langues étrangères :

Possède en outre :

Détient un permis de conduire :

[1] By MINISTRY OF LABOR AND SOCIAL AFFAIRS, GREEK PUBLIC EMPLOYMENT SERVICE (GPES)

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Profil professionnel

La ou les professions dans lesquelles il recherche un emploi sont les suivantes :

.....

.....

A travaillé :

De : *à :*

Spécialité :

Employeur :

De : *A :*

Spécialité :

Employeur :

De : *à :*

Spécialité :

Employeur :

Ses objectifs professionnels sont :

Ses besoins exprimés sont les suivants :

Autres informations

Obstacles éventuels à l'entrée sur le marché du travail :

L'utilisation des données ci-dessus conduit à un plan d'action qui répondra à vos besoins prioritaires. En particulier, le conseiller en emploi vous a recommandé plusieurs actions qui visent à atteindre vos objectifs et qui ont été approuvées par les deux parties.

Le plan d'action est le suivant :

- Services de recherche d'emploi électroniques (via les portails de l'emploi).

- Placement dans un poste de travail (non financé).

- Formation pour l'acquisition de compétences/aptitudes horizontales.

- Programmes d'acquisition d'expérience professionnelle.

- Possibilités d'emploi subventionné.

- Autres actions :

Vous avez également reçu une note de référence concernant :

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Ces actions correspondent au parcours éducatif et professionnel du demandeur d'emploi et ont été déterminées en collaboration avec les services de l'emploi disponibles. Si un poste approprié n'est pas trouvé sur la base de ce profil, d'autres fonctions correspondant aux compétences du demandeur d'emploi seront proposées.

En outre, les deux parties ont convenu de maintenir leur coopération en matière d'orientation professionnelle et d'aide à l'emploi. Cette collaboration repose sur les principes de bonne foi, d'honnêteté et de confiance mutuelle.

Ce plan d'action numérique entre en vigueur avec le consentement des deux parties.

Les parties prenantes

Le conseiller en emploi	Le demandeur d'emploi
.....	

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.